



Déclaration préalable du

Sgen-CFDT

CTSD des Yvelines le 24 novembre 2022

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs,

Avant tout, nous tenons à remercier l'ensemble des services de la DOS 2 pour les documents et le travail conséquent et attentif aux établissements.

En parcourant les documents, nous remarquons que les effectifs constatés sont moins élevés que ceux prévus en Segpa (-57 élèves donc une baisse consécutive depuis 2 ans), plus élevés en collège (+361 et, dans les faits, 346 élèves de plus de la rentrée 2021 à la rentrée 2022 or l'an dernier, nous avions déjà + 336 élèves et on évoquait une stabilité des effectifs à venir que nous ne voyons pas encore à cette rentrée 2022). Comme nous constatons aussi une poussée démographique sur le bassin de Conflans Ste Honorine qui n'était pas attendue alors que, dans le même temps, il y a moins d'élèves constatés que prévus à Carrière sous Poissy.

Dans les lycées, peut-on toujours parler, comme en janvier, d'une hausse significative sur les bassins de Rambouillet et Mantes la Jolie ? Au total, il peut sembler qu'il y ait une baisse par rapport aux effectifs attendus dans le département sur les lycées puisqu'il y a - 308 élèves en comparant l'effectif prévisionnel et l'effectif constaté cependant il y a 177 élèves de plus par rapport à l'effectif constaté en janvier. 7 lycées du département voient entre 35 et 90 élèves attendus ne pas être inscrits (Sédar Senghor à Magnanville, Claudel à Mantes-la-Ville, Dumont d'Urville à Maurepas, Jean Monnet à La Queue-les-Yvelines, Viollet le duc à Villiers-Saint-Frédéric, Rostand à Mantes-la-Jolie, le lycée Hôtelier de Guyancourt). Comment expliquez-vous ces baisses qui impactent principalement des lycées porteurs de sections professionnelles ? Peut-on craindre une désaffectation de ces dernières en lien avec les incertitudes de la réforme voie pro ? Dans le même temps, précisons que 3 lycées accueillent de 47 à 75 élèves de plus qu'attendus (Matisse à Trappes, Villon aux Mureaux et Corneille à la Celle Saint Cloud).

Après ce premier constat, on ne peut s'empêcher de comparer les effectifs constatés à ceux de l'an dernier et surtout avant la crise sanitaire : -35 élèves en Segpa par exemple où nous avons pourtant connu une remontée des effectifs ces dernières années, +336 élèves par rapport à l'an dernier en collège soit + 1932 par rapport à 2018 ; en lycée, c'est 177 élèves de plus par rapport à l'an dernier soit 680 de + par rapport à 2018 avec un creux des effectifs en lycée en 2019 ; Et oui, nous sommes un département où nos effectifs n'ont cessé d'augmenter ! Quel dommage que le total des heures attribuées n'augmente pas dans la même mesure !

C'est clair : l'investissement n'est pas dans l'éducation nationale alors que, dans le même temps, nous

constatons une évolution du public accueilli dans les établissements du 2nd degré : ces générations Covid rencontrent pour un grand nombre des difficultés graphiques, verbales et comportementales, ils ont beaucoup de mal à fixer leur attention, à produire des écrits longs ! Comment réparer tout ceci alors que, dans le même temps, nos classes sont toujours plus chargées ? Pourquoi ne pas réfléchir à un autre fonctionnement permettant d'alléger ces classes ? Plusieurs études ont souligné que les surcharges d'effectifs ont tendance à pénaliser les élèves les plus fragiles et c'est, hélas, une vérité qu'un saupoudrage d'accompagnement ne suffira pas à compenser ; les collègues le disent et le répètent tout en restant non-entendus !

Nous constatons, dans le même temps, la continuelle augmentation des HSA sur les années : plus doucement que l'an passé mais sûrement ! Dire qu'en 2018, nous étions à 7,64 % en collège (contre 8,75 % cette année soit 0,31 % de plus par rapport à l'an dernier) et 12,68 % en lycée (contre 13,80 % cette année, donc une très légère baisse de 0,09 % par rapport à l'an dernier) ! Et oui, les professeurs absorbent ces HSA mais parce qu'ils n'ont pas le choix économiquement, il faut bien en être conscients ! C'est pourquoi le Sgen-CFDT s'implique dans les discussions au Ministère de l'Education Nationale pour une nécessaire revalorisation du métier mais ceci ne se limite pas à la rémunération des seuls enseignants (nous pensons là à tous les personnels de l'Education Nationale et tout particulièrement aux AESH). Nous attendons donc les prochaines concertations qui devraient avoir lieu début janvier 2023 pour voir les propositions du Ministère de l'Education Nationale, ne doutez pas que nous serons très vigilants par rapport aux éléments sur lesquels nous l'avons interpellé (fin de carrière, complexification du travail des enseignants ...) car nous restons mobilisés, comme pour la réforme de la voie pro où nous avons obtenu des assurances verbales que nous attendons de voir confirmées à l'écrit (réaffirmation de la tutelle de l'Éducation nationale sur les lycées professionnels aujourd'hui et à l'avenir, recul sur l'idée qu'il faudrait augmenter les PFMP de 50%), il reste encore bien sûr du travail pour que la voie professionnelle continue d'articuler enseignements généraux et enseignements professionnels pour former des citoyens émancipés et des professionnels qualifiés. Nous n'oublions pas non plus notre revendication quant à la formation des AED en CDI puisque le décret paru en août 2022 les exclut de ce droit. Cette situation est inacceptable, car tout agent doit pouvoir être formé pour exercer au mieux ses missions.

En tout cas de telles transformations du métier des personnels de l'Education Nationale ne doivent pas se faire contre les agents ni sans eux ! Nous attendons avant tout de l'écoute de nos interlocuteurs car comme disait Alphonse Allais, avec humour toujours, en reprenant des propos déjà tenus par Confucius : « L'homme a deux oreilles et une bouche pour écouter deux fois plus qu'il ne parle ».

En vous remerciant, Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs de votre attention.

Sylvie Hopkins représentante du Sgen-CFDT au CTSD des Yvelines

contact : 78@sgen.cfdt.fr